



REGLEMENT 2018 DES CHAMPIONNATS ET CHALLENGES REGIONAUX AUVERGNE-RHONE-ALPES

Dériveur - Windsurf – Catamaran – Handivalide –
VRC - Habitable - Quillard

1. TABLE DES MATIERES

1.1. REGLES COMMUNES A TOUS LES SECTEURS		2
1.2. CHAMPIONNAT REGIONAL DERIVEUR OPTIMIST	4	
1.3. CHAMPIONNAT REGIONAL DERIVEUR OPEN BIC	5	
1.4. CHAMPIONNAT REGIONAL CATAMARAN		6
1.5. CHAMPIONNAT REGIONAL DERIVEUR DOUBLE		7
1.6. CHAMPIONNAT REGIONAL DERIVEUR SOLITAIRE		8
1.7. CHAMPIONNAT ET CHALLENGE REGIONAUX WINDSURF	9	
1.8. CHAMPIONNAT REGIONAL HANDIVALIDE		10
1.9. CHAMPIONNAT REGIONAL VOILE RADIO COMMANDEE		11
1.10. CHAMPIONNAT REGIONAL HABITABLE ET QUILLARDS DE SPORT		12
1.11. CHALLENGE REGIONAL AUVERGNE RHONE-ALPES – CLASSE MICRO (CARAM)		13
1.12. ANNEXE RECOMMANDATIONS AUX ORGANISATEURS		14
1.13. ANNEXE ACCOMPAGNEMENT DES PRIMO REGATIERIS - TECHNIQUES HABILITES	16	CONSEILLERS
1.14. ANNEXE PRECONISATIONS ARBITRAGE		17

1.1. REGLES COMMUNES A TOUS LES SECTEURS

La Ligue de voile Auvergne-Rhône-Alpes est la responsable des Championnats régionaux, courus sur une ou plusieurs épreuves.

L'organisation de chaque épreuve est déléguée par la Ligue à un club, qui en assure la responsabilité.

Chaque épreuve est inscrite au calendrier fédéral.

L'inscription d'un concurrent à une épreuve du championnat régional implique tacitement qu'il autorise gracieusement la FFVoile et ses partenaires (ligue, CDV, CTV, club) à utiliser son image, sa voix et sa biographie sur tous supports et pour toute utilisation tant promotionnelle, publicitaire ou commerciale pour l'ensemble du territoire français.

Des spécificités définies pour chaque championnat peuvent modifier ou compléter les règles communes.

1.1.1. Catégories d'âge

Les épreuves comptant pour le championnat régional sont soumises au règlement fédéral concernant les catégories d'âges (voir le document fédéral).

1.1.2. Champion régional

Le champion régional est le premier équipage au classement final.

1.1.3. Classement des Championnats régionaux

Les coureurs extérieurs à la Ligue et étrangers seront retirés du classement des épreuves.

Le classement du Championnat régional sera obtenu en totalisant les places marquées à chaque épreuve et en retirant la moins favorable à partir de 3 épreuves courues.

Les concurrents qui n'ont pas participé à une épreuve sont classés DNC.

Valeur du point DNC au classement général du championnat : Nombre de coureurs classés sur l'épreuve la plus représentée + 1 point.

Le vainqueur du championnat sera le compétiteur qui totalisera le moins de points au classement général

1.1.4. Modalités d'inscription

Les inscriptions doivent être confirmées pour chaque épreuve auprès du club organisateur. Chaque coureur engagé pour une épreuve validée sera classé sur le Championnat.

1.1.5. Validation d'une épreuve du championnat régional

L'épreuve est homologuée si deux courses sont validées (sauf pour les formats raids, longues distances, marathons, pour lesquels une course suffit à homologuer l'épreuve). Si plus de deux courses sont validées, trois pour les Windsurf, le classement de l'épreuve sera calculé en retirant une course.

1.1.6. Affichage du règlement du championnat régional

Le club organisateur affichera la page Règles communes et la ou les pages annexes des différents championnats concernés.

1.1.7. Jauge

Les jauges fédérales de chaque classe seront prises en compte.

L'intervention des membres du comité technique (mesureurs ou jaugeurs) pourra survenir avant et pendant l'épreuve.

1.2. CHAMPIONNAT REGIONAL DERIVEUR OPTIMIST

1.2.1. Classe admise

Optimist

1.2.2. Titres

- Optimist Benjamin Masculin
- Optimist Benjamin Féminin
- Optimist Minime Masculin
- Optimist Minime Féminin

1.2.3. Conditions d'attribution des titres et podiums

*Chaque titre ou podium ne sera attribué qu'à un coureur dans les 50 premiers % des classés
De plus sont nécessaire pour valider :*

- un titre, au moins 3 coureurs classés de 2 clubs différents
- un podium masculin, au moins 10 coureurs de 2 clubs différents
- un podium féminin, au moins 6 coureurs de 2 clubs différents

Les coureurs de 15 ans dans l'année (soit nés en 2003) sont autorisés à participer au championnat régional Optimist. Ils peuvent se voir décerner le titre de champion régional.

1.2.4. Spécificités

Six courses au maximum, trois pour les benjamins pourront être courues sur une journée (sauf pour les épreuves courues en poules)

1.2.5. Epreuves définies au calendrier régional (sous réserve de validation au calendrier fédéral)

Dates début	Date fin	Compétition	Structure ou plan d'eau pressenti	Inscription calendrier	Validation caler	Secteur	Grade	Groupe de classement	Classes
17-mars	17-mars	Championnat régional Opti et open bic	CVLM	OK	OK	D	5A	OPB OPM	OPTIB OPTIM
19-mai	21-mai	Championnat régional sur Interligue Opti	CNVA	OK	OK	D	5A	OPB OPM	OPTIB OPTIM
2-juin	3-juin	Coupe de ligue VL	ACTV			D	5A	OPB OPM	OPTIB OPTIM

1.3. CHAMPIONNAT REGIONAL DERIVEUR OPEN BIC

1.3.1 Classe admise

Open Bic

1.3.2 Titres

- Open Bic Masculin
- Open Bic Féminin

1.3.3. Conditions d'attribution des titres et podiums

Chaque titre ou podium ne sera attribué qu'à un coureur dans les 50 premiers % des classés
De plus sont nécessaire pour valider :

- un titre, au moins 3 coureurs classés de 2 clubs différents
- un podium masculin, au moins 10 coureurs de 2 clubs différents
- un podium féminin, au moins 6 coureurs de 2 clubs différents

Les coureurs de 15 ans dans l'année (soit nés en 2003) sont autorisés à participer au championnat régional Open Bic. Ils peuvent se voir décerner le titre de champion régional.

1.3.4. Spécificités

Six courses au maximum pourront être courues sur une journée (sauf pour les épreuves courues en poules).

1.3.5. Epreuves définies au calendrier régional (sous réserve de validation au calendrier fédéral)

Dates début	Date fin	Compétition	Structure ou plan d'eau présenti	Inscripti on calend	Valida tion caler	Sect eur	Gra de	Groupe de classer	Classes
17-mars	17-mars	Championnat régional Opti et open bic	CVLM	OK	OK	D	5A	OPE	OPENB
26-mai	27-mai	Coupe de ligue VL Glisse				D	5A	OPE	OPENB
24-juin	24-juin	Championnat régional Open Bic	aald			D	5A	OPE	OPENB

1.4. CHAMPIONNAT REGIONAL CATAMARAN

1.4.1 Classes admises

- Tous les catamarans ayant un rating fédéral = ou < à 1,49

1.4.2. Titres

- Catamaran inter série toutes catégories (sauf – de 15 ans) Masculin mixte
- Catamaran inter série toutes catégories (sauf – de 15 ans) Féminin
- Catamaran inter série – de 15 ans Masculin Mixte
- Catamaran inter série – de 15 ans Féminin

1.4.3. Classement du championnat régional

Pour les inter-séries catamaran, le classement sera un classement par équipage.

1.4.4. Conditions d'attribution des titres et podiums

Chaque titre ou podium ne sera attribué qu'à un équipage dans les 50 premiers % des classés

De plus sont nécessaire pour valider :

- un titre, au moins 3 équipages classés de 2 clubs différents*
- un podium masculin, au moins 5 équipages de 2 clubs différents*
- un podium féminin, au moins 3 équipages de 2 clubs différents*

1.4.5. Spécificités

Six courses au maximum pourront être courues sur une journée (sauf pour les épreuves courues en poules).

Le port d'un casque de protection est conseillé sur les épreuves du championnat de ligue courues dans un vent au-delà de 15 nœuds.

1.4.6. Epreuves définies au calendrier régional (sous réserve de validation au calendrier fédéral)

Dates début	Date fin	Compétition	Structure ou plan d'eau pressenti	Inscription calendrier	Validation caler	Secteur	Grade	Groupe de classement	Classes
5-mai	6-mai	Championnat régional sur Catalpes Interligue CNVA	CNVA	OK	OK	M	4	CAM CAT	FK14 INC
26-mai	27-mai	Coupe de ligue VL Glisse				M	5A	CAM CAT	FK14 INC
16-juin	16-juin	Ligue cata promotion	BNSciez	OK	OK	M	5B	CAM CAT	FK14 INC
17-juin	17-juin	Championnat régional catamaran	BNSciez	OK	OK	M	5A	CAM CAT	FK14 INC

1.5. CHAMPIONNAT REGIONAL DERIVEUR DOUBLE

1.5.1. Classes admises

- Inter série double moins de 15 ans : L'Équipe, RSFéva, ...
- Inter série 14 ans et plus fast : tous dériveurs dont le rating est < ou = à 1000
- Inter série 14 ans et plus médium : tous dériveurs doubles dont le rating est > à 1000

1.5.2. Titres

- Dériveur double inter série – de 15 ans Masculin mixte
- Dériveur double inter série – de 15 ans Féminin
- Dériveur inter série fast Masculin mixte
- Dériveur inter série fast Féminin
- Dériveur double inter série Médium Masculin Mixte
- Dériveur double inter série Médium Féminin

1.5.3. Classement du championnat régional

Pour les inter-séries, le classement sera un classement individuel.

1.5.4. Conditions d'attribution des titres et podiums

*Chaque titre ou podium ne sera attribué qu'à un coureur dans les 50 premiers % des classés
De plus sont nécessaire pour valider :*

- un titre, au moins 6 coureurs classés de 2 clubs différents
- un podium masculin, au moins 10 coureurs de 2 clubs différents
- un podium féminin, au moins 6 coureurs de 2 clubs différents

Le titre est décerné à l'équipage le mieux classé sur la base du classement individuel.

1.5.5. Spécificités

Six courses au maximum pourront être courues sur une journée (sauf pour les épreuves courues en poules).

1.5.6. Epreuves définies au calendrier régional (sous réserve de validation au calendrier fédéral)

Dates début	Date fin	Compétition	Structure ou plan d'eau pressenti	Inscription calend	Validation caler	Secteur	Grade	Groupe de classement	Classes
28-avr.	29-avr.	Championnat régional Open de la Soie	CVLM	OK	OK	D	5A	IND	INDFast INDDMédium
2-juin	3-juin	Coupe de ligue VL	ACTV			D	5A	IND	INDFast INDDMédium
Dates début	Date fin	Compétition	Structure ou plan d'eau pressenti	Inscription calend	Validation caler	Secteur	Grade	Groupe de classement	Classes
19-mai	21-mai	Championnat régional sur Interligue RS et 420	CNVA	OK	OK	D	5A	IDM	INDM
2-juin	3-juin	Coupe de ligue VL	ACTV			D	5A	IDM	INDM

1.6. CHAMPIONNAT REGIONAL DERIVEUR SOLITAIRE

1.6.1. Classes admises

Tous dériveurs solitaires sauf les supports ayant un rating fédéral dans le groupe LK (Optimist, Bug, Open Bic, ...)

1.6.2. Titres

- Dériveur solitaire inter série 13 ans et + Masculin (sauf laser 4.7 et Radial)
- Dériveur solitaire inter série 13 ans et + Féminin (sauf laser 4.7 et Radial)
- Dériveur solitaire laser 4.7 Masculin
- Dériveur solitaire laser 4.7 Féminin
- Dériveur solitaire laser Radial Masculin
- Dériveur solitaire laser Radial Féminin

1.6.3. Conditions d'attribution des titres et podiums

Chaque titre ou podium ne sera attribué qu'à un coureur dans les 50 premiers % des classés
De plus sont nécessaire pour valider :

- un titre, au moins 3 coureurs classés de 2 clubs différents
- un podium masculin, au moins 10 coureurs de 2 clubs différents
- un podium féminin, au moins 6 coureurs de 2 clubs différents

1.6.4. Spécificités

Six courses au maximum pourront être courues sur une journée (sauf pour les épreuves courues en poules)

Le classement des laser 4.7 et radial sur chaque épreuve est fait à partir du classement de l'inter série par extraction des bateaux des groupe 4.7 et Radial avec recalcul des points

1.6.5. Epreuves définies au calendrier régional (sous réserve de validation au calendrier fédéral)

Dates début	Date fin	Compétition	Structure ou plan d'eau pressenti	Inscription calendrier	Validation caler	Secteur	Grade	Groupe de classement	Classes
8-avr.	8-avr.	Championnat régional deriveurs solo	SNLF	OK	OK	D	5A	INS	INDS LAR L47
2-juin	3-juin	Coupe de ligue VL	ACTV			D	5A	INS	INDS LAR L47
11-août	12-août	Championnat régional dériveur solitaire	ACTV	OK	OK	D	5A	INS	INDS LAR L47

1.7. CHAMPIONNAT & CHALLENGE REGIONAUX WINDSURF

1.7.1. Classes admises

- Windsurf Bic 293 OD pour le championnat de ligue
- Windsurf divers pour le challenge funboard
- Windsurf divers à foil pour le challenge foil

1.7.2. Titres

- Windsurf - de 15 ans : Bic 293 Masculin mixte et Bic 293 Féminin
- Windsurf espoirs (14 à moins de 17 ans) Masculin et Windsurf espoirs (14 à moins de 20 ans) Féminin
- Vainqueur du Challenge de ligue funboard et foil, Masculin et Féminin

1.7.3. Conditions d'attribution des titres et podiums

Chaque titre ou podium ne sera attribué qu'à un coureur dans les 50 premiers % des classés
De plus sont nécessaire pour valider :

- un titre, au moins 3 coureurs classés de 2 clubs différents
- un podium masculin, au moins 10 coureurs de 2 clubs différents
- un podium féminin, au moins 6 coureurs de 2 clubs différents

1.7.4. Spécificités

Six courses au maximum, dix pour les windsurfs espoirs, foil et funboard, pourront être courues sur une journée (sauf pour les épreuves courues en poules).

Le classement du Championnat sera obtenu en totalisant les places marquées à chaque épreuve et en retirant la moins favorable à partir de 3 épreuves validées et les deux moins favorables à partir de 6 validées.

Matériels utilisés :

Catégorie moins de 15 ans G. et F Bic techno 293 OD gréement 6,8 max (Bic)

Catégorie espoir Bic techno 293 OD gréement 7,8 max

Funboard

Planche sans dérive

1.7.5. Epreuves définies au calendrier régional (sous réserve de validation au calendrier fédéral)

Dates début	Date fin	Compétition	Structure ou plan d'eau pressenti	Inscription calend	Validation caler	Secteur	Grade	Groupe de classement	Classes
11-mars	11-mars	Championnat régional Windsurf 293 + Funboard	ASPTTL	OK	OK	W	5A	WMI 293	WMIN 293ES
26-mai	27-mai	Coupe de Ligue Windsurf Bic 293 Coef 2				W	5A	WMI 293	WMIN 293ES
16-juin	16-juin	Championnat régional Windsurf 293 + Funboard + Foil	SRVG			W	5A	WMI 293	WMIN 293ES
17-juin	17-juin	Championnat régional Windsurf 293 + Funboard + Foil	SRVG			W	5A	WMI 293	WMIN 293ES
23-juil.	23-juil.	Evènement régional Windsurf	Monteynard			W		WMI 293	WMIN 293ES
24-juil.	24-juil.	Evènement régional Windsurf	Monteynard			W		WMI 293	WMIN 293ES
11-mars	11-mars	Championnat régional Windsurf 293 + Funboard	ASPTTL	OK	OK	W	5A	FUN WF	SLA FOIL
16-juin	16-juin	Championnat régional Windsurf 293 + Funboard + Foil	SRVG			W	5A	FUN WF	SLA FOIL
17-juin	17-juin	Championnat régional Windsurf 293 + Funboard + Foil	SRVG			W	5A	FUN WF	SLA FOIL
23-juil.	23-juil.	Evènement régional Windsurf	Monteynard			W	5A	FUN WF	SLA FOIL
24-juil.	24-juil.	Evènement régional Windsurf	Monteynard			W	5A	FUN WF	SLA FOIL

1.8. CHAMPIONNAT REGIONAL HANDIVALIDE

1.8.1. Classes admises

Quillards handivalides : Mini JI, Hansa 2.3, 303, ... et toutes les classes handivalides ayant un rating fédéral ou expérimental.

1.8.2. Titres

- Handivalide Masculin
- Handivalide Féminin
- Un titre Handi sera décerné aux premiers compétiteurs en situation de handicap (masculin et féminin) par extraction du classement général Handivalide.

1.8.3. Classement du championnat de ligue

Certains supports permettant une pratique solitaire ou double, le classement sera un classement individuel.

1.8.4. Conditions d'attribution des titres et podiums

*Chaque titre ou podium ne sera attribué qu'à un coureur dans les 50 premiers % des classés
De plus sont nécessaire pour valider :*

- un titre, au moins 3 coureurs classés de 2 clubs différents
- un podium masculin, au moins 10 coureurs de 2 clubs différents
- un podium féminin, au moins 6 coureurs de 2 clubs différents

Le titre peut être décerné à l'équipage le mieux classé sur la base du classement individuel.

1.8.5. Spécificités

Six courses au maximum pourront être courues sur une journée (sauf pour les épreuves courues en poules).

Le classement sera sauf exception un classement inter séries en temps compensés.

1.8.6. Epreuves définies au calendrier régional (sous réserve de validation au calendrier fédéral)

Dates début	Date fin	Compétition	Structure ou plan d'eau pressenti	Inscription calend	Validation caler	Secteur	Grade	Groupe de classement	Classes
2-juin	3-juin	Coupe de ligue VL	ACTV			Q HAV	5A	HAV	MINIJ INQ 303
23-juin	23-juin	Régate régionale handivalide promo	BNSciez	OK	OK	Q HAV	5B	HAV	MINIJ INQ 303
24-juin	24-juin	Championnat régional handivalide	BNSciez	OK	OK	Q HAV	5A	HAV	MINIJ INQ 303
12-août	12-août	Championnat régional Handivalide	SNLF	OK	OK	Q HAV	5A	HAV	MINIJ INQ 303

1.9. CHAMPIONNAT REGIONAL VOILE RADIO COMMANDEE

1.9.1. Classes admises

Les classes M et 1M

1.9.2. Titres

- VRC Classe M Masculin
- VRC Classe M Féminin
- VRC Classe 1M Masculin
- VRC Classe 1M Féminin
-

1.9.3. Conditions d'attribution des titres et podiums

Chaque titre ou podium ne sera attribué qu'à un coureur dans les 50 premiers % des classés
De plus sont nécessaire pour valider :

- un titre, au moins 3 coureurs classés de 2 clubs différents
- un podium masculin, au moins 10 coureurs de 2 clubs différents
- un podium féminin, au moins 6 coureurs de 2 clubs différents

1.9.4. Spécificités

Validation de chaque épreuve si au moins 4 courses courues et au moins 7 coureurs par classe.

1.9.5. Epreuves définies au calendrier régional (sous réserve de validation au calendrier fédéral)

Dates début	Date fin	Compétition	Structure ou plan d'eau présenti	Inscription calendrier FFVoile	Validation calendrier FFVoile	Grade	Secteur	Groupe de classement	Classes
11-mars	11-mars	Régate de ligue de printemps	CNVV	OK	OK	5A	R	VRC	CL1
21-avr	21-avr	Régate de la SRVA	SRVA	OK	OK	5A	R	VRC	CL1
22-avr	22-avr	Régate de la SRVA	SRVA	OK	OK	5A	R	VRC	CLM
24-juin	24-juin	VRSciez	BNSciez	OK	OK	5A	R	VRC	CL1
24-juin	24-juin	VRSciez	BNSciez	OK	OK	5A	R	VRC	CLM
08-sept	09-sept	Le souvenir C Debunne	UNVMP	OK	OK	5A	R	VRC	CLM
06-oct	07-oct	Le souvenir J Gonin à l'UNVMP pour les CL1	UNVMP	OK	OK	4	R	VRC	CL1

1.10. CHAMPIONNAT REGIONAL HABITABLE ET QUILLARDS DE SPORT

1.10.1. Classes admises

Ce Championnat est ouvert à tous les concurrents des classes habitables ou Quillards de sport.

1.10.2. Conditions d'admission

Le skipper est licencié en Auvergne Rhône-Alpes et chaque membre de l'équipage aura une licence club. Chaque skipper présentera la carte d'identité OSIRIS du bateau à jour pour les habitables.

1.10.3. Titres

- Habitable classe A
- Habitable classe B
- Habitable classe R1
- Habitable classe R2
- Habitable classe L
- Quillards de sport

1.10.4. Conditions d'attribution des titres et podiums

Chaque titre sera attribué si au moins 5 bateaux de 2 clubs différents, sont classés.

Chaque podium sera attribué si au moins 10 bateaux de 2 clubs différents, sont classés.

1.10.5. Spécificités

Les jauges fédérales OSIRIS et quillard seront prises en compte.

La méthode classement (T/T ou T/Distance) s'appliquera avec le Coefficient Vent Léger si adapté.

Les handicaps appliqués seront affichés avant le départ de la première course du premier jour.

1.10.6. Epreuves définies au calendrier régional (sous réserve de validation au calendrier fédéral)

Dates début	Date fin	Compétition	Structure ou plan d'eau présent	Classes	Inscription calendrier FFVoile	Validation calendrier FFVoile	Grade	Secteur
13-oct	14-oct	Championnat régional A B C R1 R2 L Quillards Coupe du Président	SRVA	A B C R1 R2 L Quillards	OK	OK	5A	H Q

1.11. CHALLENGE REGIONAL AUVERGNE RHONE-ALPES – CLASSE MICRO (CARAM)

1.11.1. Classes admises

Les bateaux autorisés à participer au CARAM sont tous les bateaux répondant à la jauge micro (y compris les Corsaires).

1.11.2. Titre

Vainqueur du Challenge Micro

1.11.3. Conditions d'attribution des titres et podiums

- Chaque titre sera attribué si au moins 5 bateaux de 2 clubs différents, sont classés.
- Chaque podium sera attribué si au moins 10 bateaux de 2 clubs différents, sont classés.
- Le premier de chaque classe (Proto, Régate, Croiseur et Origine) sera distingué (si différent du podium).
- La première féminine sera distinguée

1.11.4. Spécificités

Le classement du challenge sera un classement skipper/bateau.

Une épreuve ne sera validée au classement du challenge que si au moins 5 bateaux sont classés, le classement est fait à partir du classement général de l'épreuve par extraction des bateaux du groupe micro avec recalcul des points, en temps réel.

Le classement du Challenge sera obtenu en totalisant les places marquées à chaque épreuve et en retirant la moins favorable à partir de 5 épreuves validées.

Certaines épreuves peuvent être affectées d'un coefficient, voir calendrier. Les épreuves affectées d'un coefficient supérieur à 1 ne sont pas retirables.

1.11.5. Epreuves définies au calendrier régional (sous réserve de validation au calendrier fédéral)

Dates début	Date fin	Compétition	Structure ou plan d'eau présent	Classes	Inscription calendrier FFVoile	Validation calendrier FFVoile	Grade
17-mars	18-mars	Challenge Denis Naudin	CVLM	CARAM	OK	OK	4
08-sept	09-sept	Lac d'Argent Européen Micro	SRVA	CARAM coef 1,5	OK	OK	4
06-oct	07-oct	Les Voiles d'Automne	CNVA	CARAM	OK	OK	4
13-oct	14-oct	Coupe du Président SRVA	SRVA	CARAM coef 1,2	OK	OK	4
17-nov	18-nov	Les Châtaignes	YCD	CARAM	OK	OK	5B

1.12. ANNEXE RECOMMANDATIONS AUX ORGANISATEURS DES CHAMPIONNATS REGIONAUX

1.12.1. Gradation

Le grade conseillé pour les compétitions comptant pour le championnat régional est 5A.

1.12.2. Avis de course

Le modèle d'avis de course 2017 est à télécharger sur le site de la Ligue en le modifiant au regard des spécificités de la régates. Il est édité par le club pour être diffusé par la Ligue trois semaines avant la date de l'épreuve. *Il sera obligatoirement utilisé.*

Les séries admises à courir et à faire figurer sur l'avis de course sont celles inscrites au règlement du championnat régional. Si problème ou modification souhaitée, contacter le responsable calendrier de la Ligue.

Les horaires : 1er signal d'avertissement pour les régates d'un jour 11h30 et 14h30 pour le premier jour d'une régates se courant sur deux jours. Heure du dernier signal d'avertissement : 16 heures 30 le dernier jour.

Incorporer l'horaire du briefing avec les entraîneurs (1 h avant 1er signal).

Participation maxi aux frais techniques conseillée : 10€ par coureur et par journée pour jeunes et étudiants sauf pour les régates avec bateaux fournis par l'organisation, montant libre pour les adultes.

Pour les épreuves en flotte collective, sera mis en place un système de caution et de prise en charge des dégâts éventuels si prêt de bateau, avec système de check des bateaux sur l'eau ou à terre en lien avec les assurances et rachat de franchise possible.

Pour les Coupes de Ligue, l'avis de course sera rédigé par la Ligue.

1.12.3. Instructions de course

Les Instructions de Courses type 2017-2020 sont proposées et à télécharger sur le site de la Ligue. Application des IC Types (qui doivent être affichées) complétées par les annexes spécifique de la régates.

Pour les inters séries doubles, les bords de portant privilégieront la navigation sans bouée de large.

Temps cible de course 30 minutes dériveurs et catamarans, 20 minutes pour les windsurfs.

Temps maxi pour une course 45 minutes pour les dériveurs et catamarans, 35 pour les windsurfs. (sauf raids, longues distances, ...)

Pour les Coupes de Ligue, les instructions de course seront rédigées par la Ligue.

1.12.4. Organisation des courses

Les régates se disputeront essentiellement en inter série selon les annexes spécifiques 1 à 11.

Les regroupements de ces groupes sur les départs se feront suivant le nb de bateaux inscrits.

1.12.5. Classements

Les classements sont établis avec le logiciel de régates fédéral FREG à partir d'une régate type configurée et fournie par la Ligue. Les catégories et classes ne pourront pas être modifiées par le club sauf accord préalable avec la personne qui gère les classements du championnat régional.

La sauvegarde FREG de la régate sera transmise au plus vite et au plus tard le lundi suivant la régate au responsable classements de la ligue, pour le classement du championnat régional.

Le fichier de transfert FREG de la régate sera posté sur le site fédéral au plus vite et au plus tard le lundi suivant la régate, pour les classements nationaux des classes, des coureurs et des clubs.

1.12.6. Référent régional sur les épreuves des championnats régionaux

- Statut

C'est interlocuteur technique privilégié du club organisateur et du corps arbitral dans la préparation et l'organisation de l'épreuve

- Missions

Interface entre les coureurs, les coachs, et les arbitres et organisateurs.

Il est le garant des choix de navigation en fonction du public de la régate et des conditions

Il coordonne les animations à terre en cas de conditions défavorables à la pratique sur l'eau

Il est :

- Sollicité par le club organisateur pour avis pour la rédaction des avis et instructions de course (Propositions de parcours selon le public et les séries, introduction d'activités à terre)
- Associé aux décisions de l'organisateur ou du CC sur les choix de parcours, les retards, les retours à terre ou annulations de courses

- Nomination

Le référent régional sera nommé par la commission sportive parmi les CT, managers, référents territoriaux ou entraîneurs, selon leur présence et disponibilité sur les épreuves

La liste sera postée sur le site de ligue et les clubs organisateurs seront informés en amont de la régate

1.13. ANNEXE ACCOMPAGNEMENT DES PRIMO REGATIERES

- CONSEILLERS TECHNIQUES HABILITES

1.13.1. Primo Régatiers

Coueurs issus des critères, championnats départementaux ou des écoles de sport des clubs.

Ces coueurs peuvent bénéficier d'une assistance technique à n'importe quel moment d'une course par un "Conseiller Technique habilité".

Un primo régatier ne pourra bénéficier d'une assistance technique au-delà d'une saison sportive.

Le statut de primo régatier sera défini par un ou des membres d'une commission technique (entraîneur référent de la série, CT de Ligue, responsable de secteur/série et président de la commission sportive).

Catégories concernées : tous supports en voile légère.

Identification coueurs : La liste des coueurs et leurs numéros de voile sera transmise avant la première course à l'organisateur, affichée sur le tableau officiel du club organisateur et signée du "Conseiller Technique Habilité" puis du président du jury et/ou du président du comité de course. (Un lycra pourra permettre une identification complémentaire).

1.13.2. Conseillers techniques habilités

Les conseillers techniques habilités sont des animateurs et/ou entraîneurs de clubs, cadres techniques ou référents de ligue.

Identification des "Conseillers Techniques habilités" : les bateaux "Conseillers Techniques habilités" seront identifiés si possible par un pavillon " *FFVoile ou Banque Populaire*". Le conseiller sera officiellement présenté au comité d'organisation et auprès des arbitres statuant sur l'épreuve.

Ils pourront se déplacer librement dans les zones de course.

Les actions ou interventions vers des concurrents par ces bateaux "Conseillers Techniques" ne pourront donner lieu à aucune protestation ou demande de réparation.

1.14. ANNEXE PRECONISATIONS ARBITRAGE

- 1.14.1. Utilisation des Règles d'Introduction à la Régate
- 1.14.2. Utilisation du Pavillon U
- 1.14.3. Arbitrage Semi direct
- 1.14.4. Arbitrage rapide
- 1.14.5. Bateaux pour Jury